

LOGIS ROSE-VIRGINIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2012

LOGIS ROSE-VIRGINIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2012

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
LOGIS ROSE-VIRGINIE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LOGIS ROSE-VIRGINIE, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que LOGIS-ROSE VIRGINIE a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} janvier 2012 et que sa date de transition était le 1^{er} janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

APSV comptables professionnels agréés inc.
APSV comptables professionnels agréés inc.¹

Montréal, le 25 mars 2013

¹ Par Caroline Pombert, CPA auditeur, CA

LOGIS ROSE-VIRGINIE
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Dons	272 206	349 460
Contribution - Fondation des Logis Rose-Virginie	250 000	112 500
Subvention - Office municipal d'habitation de Montréal	126 162	128 061
Subvention - Stratégie de partenariat de lutte contre l'itinérance	60 607	-
Contributions des résidentes	48 724	45 594
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	23 821	23 821
Autres	470	166
	<u>781 990</u>	<u>659 602</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	549 606	516 780
Administration et campagne de financement	94 349	90 429
Amortissement des immobilisations	89 334	95 019
Fonctionnement des installations	39 808	44 998
Intérêts sur la dette à long terme	30 932	31 772
Denrées alimentaires	14 199	13 596
Entretien des installations	13 080	19 266
Activités sociales	4 198	5 509
Entretien ménager	2 799	2 070
Déplacements	1 473	1 123
	<u>839 778</u>	<u>820 562</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(57 788)</u>	<u>(160 960)</u>

LOGIS ROSE-VIRGINIE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	2012			2011
	Affecté au remplacement immobilier	Affecté au remplacement mobilier	Affecté à la gestion hypothécaire	Non affecté
	\$	\$	\$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	23 845	26 632	10 967	1 033 158
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	(57 788)
Affectations d'origine interne (note 11)	6 461	10 199	5 666	(22 326)
SOLDE À LA FIN	30 306	36 831	16 633	975 370
				1 194 118
				(160 960)
				-
				1 033 158

LOGIS ROSE-VIRGINIE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>1^{er} janvier 2011</u>
	\$	\$	\$
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	39 999	45 701	83 094
Placements temporaires (note 4)	86 181	63 054	154 161
Débiteurs (note 5)	12 224	15 098	17 889
Frais payés d'avance	3 420	3 341	4 190
	<u>141 824</u>	<u>127 194</u>	<u>259 334</u>
PLACEMENTS TEMPORAIRES (note 4)	-	2 404	1 804
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>2 019 089</u>	<u>2 104 569</u>	<u>2 193 786</u>
	<u><u>2 160 913</u></u>	<u><u>2 234 167</u></u>	<u><u>2 454 924</u></u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs (note 7)	49 433	35 658	49 671
Apports reportés (note 8)	17 384	-	-
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	23 759	22 803	21 886
	<u>90 576</u>	<u>58 461</u>	<u>71 557</u>
DETTE À LONG TERME (note 9)	715 693	739 453	762 333
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	<u>379 274</u>	<u>403 095</u>	<u>426 916</u>
	<u><u>1 185 543</u></u>	<u><u>1 201 009</u></u>	<u><u>1 260 806</u></u>
ACTIF NET			
NON AFFECTÉ	891 600	971 714	1 142 584
AFFECTÉ AU REMPLACEMENT IMMOBILIER	30 306	23 845	17 425
AFFECTÉ AU REMPLACEMENT MOBILIER	36 831	26 632	27 658
AFFECTÉ À LA GESTION HYPOTHÉCAIRE	16 633	10 967	6 451
	<u>975 370</u>	<u>1 033 158</u>	<u>1 194 118</u>
	<u><u>2 160 913</u></u>	<u><u>2 234 167</u></u>	<u><u>2 454 924</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LOGIS ROSE-VIRGINIE
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(57 788)</u>	<u>(160 960)</u>
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	89 334	95 019
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(23 821)</u>	<u>(23 821)</u>
	<u>7 725</u>	<u>(89 762)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	2 874	2 791
Frais payés d'avance	(79)	849
Créditeurs	13 775	(14 014)
Apports reportés	<u>17 384</u>	<u>-</u>
	<u>33 954</u>	<u>(10 374)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>41 679</u>	<u>(100 136)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(3 854)	(5 801)
Variation des placements	<u>(20 723)</u>	<u>90 507</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(24 577)</u>	<u>84 706</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement en capital de la dette à long terme	<u>(22 804)</u>	<u>(21 963)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(22 804)</u>	<u>(21 963)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(5 702)	(37 393)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	45 701	83 094
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>39 999</u></u>	<u><u>45 701</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse .

LOGIS ROSE-VIRGINIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2012

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a initialement été constitué en vertu de l'article 23 de la loi constituant en corporation Les Religieuses du Notre-Dame de Charité de Bon-Pasteur (Montréal) (17 Elizabeth II, chapitre 128) le 25 juillet 1990.

Le 21 novembre 2003, l'organisme a été constitué en vertu de l'article 15 de la Loi sur les corporations religieuses. Depuis le 28 mai 2007, l'organisme a été incorporé en vertu de l'article 221 de la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Dans l'esprit du Bon-Pasteur et dans la poursuite et selon la philosophie de l'oeuvre fondée par Les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur (Montréal), ses objets sont les suivants :

- apporter l'aide morale et matérielle aux femmes seules, en difficulté et démunies;
- encourager ces femmes à améliorer leur qualité de vie et favoriser leur bien-être afin d'atteindre une plus grande autonomie;
- faire participer ces femmes à des projets communautaires;
- maintenir, à titre d'hébergement transitoire, des appartements supervisés pour ces femmes semi-autonomes en vue de faciliter leur autonomie et leur réinsertion sociale.

2- INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initial de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'exédent des produits et les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2011.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

LOGIS ROSE-VIRGINIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2012

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes, à l'exception des apports affectés à l'acquisition d'immeubles ou d'éléments liés aux immeubles, qui sont reportés et constatés aux résultats sur la période de remboursement de la dette à long terme.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous formes de biens et de services rendus sont constatés à la juste valeur des biens et des services reçus lorsque celle-ci peut être évaluée de façon fiable.

Contributions des résidentes

Les contributions des résidentes au paiement du loyer sont constatées dans l'exercice auquel elles se rattachent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Immeuble	Amortissement dégressif	4%
Équipement et mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Système de surveillance	Amortissement linéaire	20%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

LOGIS ROSE-VIRGINIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2012

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Certificats de placements garantis, 0,65% à 0,95%, échéant en janvier 2013 (0,6% à 0,89%, échéant entre janvier 2012 et mai 2013 en 2011)	86 181	65 458
Portion échéant au cours du prochain exercice	<u>86 181</u>	<u>63 054</u>
	<u>-</u>	<u>2 404</u>

5- DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation	8 693	8 886
Dons	2 500	5 000
Autres sommes à recevoir	<u>1 031</u>	<u>1 212</u>
	<u>12 224</u>	<u>15 098</u>

6- IMMOBILISATIONS

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	120 000	-	120 000	120 000
Bâtiment	2 207 034	358 033	1 849 001	1 926 043
Équipement et mobilier de bureau	98 914	60 454	38 460	44 819
Équipement informatique	5 023	3 055	1 968	1 632
Système de surveillance	<u>23 271</u>	<u>13 611</u>	<u>9 660</u>	<u>12 075</u>
	<u>2 454 242</u>	<u>435 153</u>	<u>2 019 089</u>	<u>2 104 569</u>

7- CRÉDITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	7 112	6 002
Dépôts des résidentes sur loyer	2 707	2 594
Salaires et vacances	34 000	24 613
Sommes à remettre à l'État	<u>5 614</u>	<u>2 449</u>
	<u>49 433</u>	<u>35 658</u>

LOGIS ROSE-VIRGINIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2012

8- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 décembre 2011 \$	Octroi \$	Constaté à titre de produits \$	Solde 31 décembre 2012 \$
Subvention - Stratégie de partenariat de lutte contre l'itinérance	-	77 991	60 607	17 384

9- DETTE À LONG TERME

Hypothèque immobilière d'un montant initial de 860 173 \$ à taux variable, remboursable par versements mensuels, égaux et consécutifs de 4 478 \$ incluant le capital et les intérêts, renouvelable en avril 2016 et échéant en avril 2033, garanti par l'immeuble d'une valeur comptable de 1 969 001 \$.

Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice

	2012 \$	2011 \$
Hypothèque immobilière	739 452	762 256
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	23 759	22 803
	715 693	739 453

Les remboursements des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2013	23 759
2014	24 755
2015	25 793
2016	665 145

10- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2012 \$	2011 \$
Solde au début	403 095	426 916
Amortissement de l'exercice	(23 821)	(23 821)
Solde à la fin	379 274	403 095

LOGIS ROSE-VIRGINIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2012

11- AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Selon les exigences de la convention signée avec la Société d'habitation du Québec, le conseil d'administration a résolu d'affecter les montants ci-dessous à l'actif net et ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans son consentement préalable.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Affecté au remplacement immobilier	6 461	6 420
Affecté au remplacement mobilier	10 199	10 182
Affecté à la gestion hypothécaire	5 666	4 516

12- ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice, les employés de l'organisme ont procédé à une demande d'accréditation à un syndicat d'employés, qui entra en vigueur en octobre 2012. Le processus de négociation n'a toutefois pas encore débuté. L'organisme n'est actuellement pas en mesure d'évaluer l'impact potentiel de cette accréditation sur ses charges salariales.

13- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté à la Fondation des Logis Rose-Virginie du fait que tous les membres du conseil d'administration de la Fondation sont membres du conseil d'administration de Logis Rose-Virginie.

Les opérations conclues avec les apparentés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Contribution de la Fondation des Logis Rose-Virginie	<u>250 000</u>	<u>112 500</u>

Les administrateurs considèrent que les opérations avec la Fondation ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

14- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme à taux variable qui l'assujettit à un risque de flux de trésorerie.